

La Belgique et le Burundi signent deux conventions pour 15 millions d'euros

@rib News, 23/10/2014 – Source Belga – Le Burundi et la Belgique ont signé mercredi deux conventions spécifiques octroyant une aide d'un montant de 15 millions d'euros aux secteurs burundais de la santé et de la formation professionnelle et technique. La première convention porte sur un cinquième volet du « programme d'appui institutionnel au secteur de la santé » par le biais d'une aide aux infrastructures, aux équipements et à la maintenance, a annoncé jeudi l'ambassade de Belgique à Bujumbura.

Les quatre premiers volets consistent respectivement à un appui à la gouvernance au niveau central, à un appui à la gouvernance niveau périphérique, à un appui au développement des ressources humaines et à un appui au Système national d'Information sanitaire (SNIS). Ces quatre volets totalisent 26 millions d'euros et le cinquième s'élève à 15 millions d'euros pour un montant total de 41 millions d'euros, a précisé l'ambassade dans un communiqué. La convention, d'un montant de six millions d'euros, concerne le « programme d'appui complémentaire à la formation professionnelle et technique » (ACFPT). Elle vise au renforcement des capacités des organes de gestion des écoles et des centres de formation, à la décentralisation de la gestion des écoles et des centres de formation, à la mise en place d'un service d'encadrement administratif et financier des structures d'enseignement, à l'amélioration du pilotage institutionnel du secteur, à la mise en place d'une plate-forme de concertation entre intervenants et à l'articulation de la formation aux besoins de l'économie. Ces deux contributions font partie de la tranche « incitative » de 50 millions d'euros ajoutés par l'ex-ministre de la Coopération au développement Paul Magonne à l'enveloppe du Programme de Coopération (PIC) belgo-burundais 2010-2013. Ces 50 millions d'euros « conditionnels » étaient liés à la réalisation de certains objectifs, comme la tenue des élections qui ont eu lieu au Burundi en 2010. Ils portent le montant du PIC 2010-2013 à un total de 200 millions d'euros, faisant de la Belgique le premier donateur en faveur de ce petit pays d'Afrique centrale.